

/CS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 92-328 du 26 Novembre 1992

portant approbation du Rapport d'Activités et des Comptes Financiers du Port Autonome de Cotonou pour l'exercice 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 89-306 du 23 Juillet 1989 portant approbation des Statuts du Port Autonome de Cotonou ;
- VU le Décret N° 91-175 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-18 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 Octobre 1992 ;

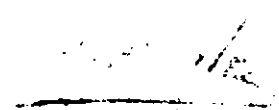
D E C R E T E :

Article 1er..- Sont approuvés le rapport d'activités et les comptes financiers du Port Autonome de Cotonou pour l'exercice 1991 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COLONOU, le 26 Novembre 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

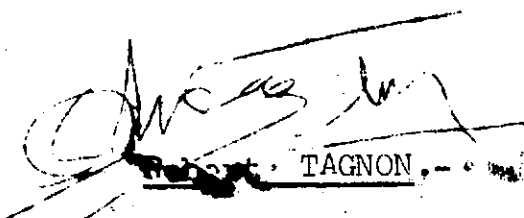

Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Florentin MITO-BABA.-
Robert TAGNON.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 HESGPR 4 MPRE 4 MTPT 4 AUTRES MINISTERES
17 SGG 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DTCP 4 GCONB 1 PAC 10 CCIB 2 DB-DCOF-
DSDV-DI 4 UNB-FASJEP-ENA 3 BEN-DA 4 JORB 1.-